

INDEX :

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

- A. CONDITIONS DU CONTRAT
- B. POLICE DE COUVERTURE
- C. COMPLÉMENTS ET ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES
- D. FRAIS DE KILOMÉTRAGE ET AUTRES FRAIS
- E. POLITIQUE DE CARBURANT
- F. HORAIRES D'OUVERTURE
- G. LIVRAISON ET RETOUR
- H. ANNULATIONS, ABSENCES ET PROLONGATIONS
- I. SUPPORT CLIENT

ANNEXE 1 : SPÉCIFICATIONS POUR LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

ANNEXE 2 : SERVICES SANS RETOUR - RETOUR DANS D'AUTRES BUREAUX

ANNEXE 3 : TABLEAU DES DÉGÂTS ET TAUX D'ASSISTANCE ROUTIÈRE DÉCOUVERTE

ANNEXE 4 : VÉHICULES CONNECTÉS

A. CONDITIONS DE CONTRAT

1. Nos locations sont calculées sur des périodes de 24 heures comptant à partir du délai de livraison prévu dans la réservation. Les dates et heures convenues dans le contrat de location prévalent.
 2. Pour les périodes de location supérieures à 28 jours, veuillez consulter les conditions spéciales à comercial@clickrent.es.
 3. En cas de retard dans le retour du véhicule ou d'abandon du véhicule, le montant correspondant à la période prolongée sera facturé selon le tarif spécifique publié et dont le client dispose pour consultation préalable à la prolongation en www.clickrent.es/rate ou en contactant le **centre de réservation au +34 971 730 696**, plus une surcharge de 40 € par jour jusqu'à ce que le véhicule soit récupéré par la société, ainsi que le montant correspondant aux dommages potentiels causés et aux frais liés à la récupération.
 4. Un retour anticipé du véhicule ne conduira à aucun remboursement.
 5. Pour des raisons opérationnelles d'inspection du véhicule, le Bailleur se réserve le droit de remplacer le véhicule à tout moment par un autre de caractéristiques similaires, en informant le Locataire à l'avance.
 6. ClickRent se réserve le droit d'annuler la réservation du véhicule ou de demander un dépôt de 4000€ en cas d'incident avec cette société de location ou une autre. De plus, en présence de doutes fondés sur la capacité financière du client en raison d'un historique de non-paiement ou d'incidents liés aux moyens de paiement fournis. L'annulation est soumise aux conditions contractuelles de réservation.
 7. Il n'est pas permis de louer, ni d'être conducteur supplémentaire, de moins de 21 ans ou ayant moins de 2 ans d'expérience sur le permis de conduire pour tous les groupes, à l'exception des catégories incluses dans le Groupe 1, où la location et le fait d'être conducteur supplémentaire avec plus de 18 ans et 6 mois de permis seront autorisés, en payant la surtaxe pour conducteur junior.
 8. Il n'est pas permis de louer, ni d'être ajouté comme conducteur supplémentaire des véhicules désignés comme Groupes Spéciaux au point 17 de cette même section A, âgés de moins de 30 ans
 9. Pour les catégories de motos, il sera autorisé de louer à partir de 18 ans et un permis de conduire A1 ou B valide délivré depuis 3 ans.
 10. Il n'est en aucun cas permis de sortir le véhicule du territoire national ni de le monter pour des sorties en mer ou un ferry, sauf si les services correspondants ont été contractés.
- Si vous souhaitez voyager entre les îles Baléares, il sera nécessaire de louer le service « Inter-Island Crossing ». De même, le passage frontalier n'est autorisé que vers les pays suivants : Andorre, France, Portugal et Gibraltar, tant que le service « Passage frontalier » a été contracté, deux produits étant spécifiés au point C.1. de ce même document.
11. Il est obligatoire de présenter une carte de paiement nominative, dont le titulaire doit apparaître comme le conducteur principal ou supplémentaire dans le contrat. Si la carte de paiement est destinée au conducteur supplémentaire, elle nécessite l'achat d'une couverture ClickRelax. L'expiration de la carte doit être de plus de 4 mois au moment de la signature du contrat de location.
 12. Il est permis de changer le conducteur principal de la réservation jusqu'à deux heures avant l'heure prévue de récupération du véhicule.
 13. Il n'est pas permis d'apparaître comme conducteur principal de plus d'un véhicule pendant la même période. Le chauffeur principal et les autres conducteurs doivent être présents au moment de la livraison.
 14. Nous n'acceptons pas les paiements avec les cartes Amex, Diners, Maestro (ni aucune carte ECKarte), les cartes prépayées ou les cartes non nominatives. Les paiements virtuels par carte sont acceptés. Elle doit apparaître expressément, soit sur la carte virtuelle elle-même, soit dans la même application où elle est hébergée, le nom du titulaire et sa numérotation.
 15. Un permis de conduire valide et un document d'identité doivent être présentés en format physique pour la récupération du véhicule. Un locataire titulaire d'un permis de conduire en caractères non latins ou délivré en dehors de l'Union européenne doit présenter un permis de conduire international valide. Les permis de conduire temporaires ne seront pas acceptés. Toute demande que la DGT ou les forces de contrôle espagnoles ne reconnaissent pas ou n'est pas officielle pour la conduite en Espagne ne sera pas acceptée
 16. Tous les prix sont exprimés en euros et incluent la TVA ou IGIC.
 17. Les modèles indiqués dans les réservations sont toujours représentatifs. Un modèle avec des caractéristiques similaires ou supérieures sera livré. Les articles supplémentaires et les pré-autorisations liés à la réservation correspondront au groupe livré si celui-ci diffère de celui initialement réservé.

18. Les catégories de véhicules proposées par ClickRent sont organisées selon le groupe suivant :

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	PANELS	GROUPE INDUSTRIEL	MOTOS	CYCLETTES
ECO (MCMR), ECO+ (ECMR), E+A (NCAR), A (EDMR), AA (WWTP), HYBA (EDAH)	C (CMMR), D (CDMR), DD (CDAR), E (CWMR), EE (CWAR), B (CFMR), BB (CFAR), ELE1 (MBAE), ELEI (MTAE), M(DDMR)	I (NTMR), EXI (NBMR), A+ (HCMR), AA+ (HCAR), F (IFMR), FF (IFAR), G (SVMR), GG (RVAR), H (PVMR), H8 (FVMR), HH (PVAR), HYBF (IFAH), R5 (HCAE)	HH+ (UVAD), J (DTMR), JJ (DTAR), MM (DDAR), N (LTMR), P (WFDD), Q (FFMR), QQ (FFAR), QQ+ (UFAH), RR (OCAR), SS+ (WTAD), P1 (WFAR), P2 (WVAR), T(LDAE) (PPAR),TX(W (UTAR)	X (CKMD), X+ (SKMD), Y (XKMD), Y+ (OXMD), Z (OKMD)	MOT (XYAN), MOT1 (SYAN)	Spécifications de l'annexe 1 de ce document.

19. Il est obligatoire que le locataire porte toujours avec lui sa copie du contrat de location en vigueur pour toute la durée du même. Le document « reçu de location » doit être visible sur le véhicule en permanence. Si cette obligation est rompue, le bailleur doit assumer la pénalité et payer les frais de gestion.
20. Fumer n'est pas autorisé à l'intérieur du véhicule de location.
21. Les animaux de compagnie peuvent être transportés à l'intérieur du véhicule de location, à condition qu'une cage soit utilisée.
22. **Toute utilisation du véhicule de location qui interfère avec l'utilisation immédiate et ultérieure du véhicule de location en raison des conditions dans lesquelles il se trouve lors de son retour est soumise à des frais spéciaux de nettoyage ou d'utilisation inutilisable tels qu'exprimés dans le tableau de la section D de ce document. Ce point inclut, sans s'y limiter, les éléments 19 et 20 de la section A de ce document.**
23. Les traductions de ces conditions générales sont simplement informatives et n'ont pas de caractère juridiquement contraignant dans tous les détails de leur formulation, seule leur version espagnole étant valide.
24. Dans le cas où le client arrive avant l'heure indiquée dans sa réservation ou si sa réservation est confirmée sans numéro de vol, il doit demander le service de transfert par téléphone : +34 971 730 696. Pour les réservations avec un numéro de vol valide, le minibus de courtoisie attendra jusqu'à 1 heure après l'heure de fermeture du bureau si cela se produit en dehors des heures d'ouverture, étant responsable du client de prévenir en cas de modification de l'arrivée et de payer le montant correspondant pour la livraison en dehors des heures d'ouverture, spécifié à la section C.2. sur des frais horaires. Les réservations avec un numéro de vol valide qui atterrissent plus d'une heure après la fermeture du bureau seront conservées jusqu'au lendemain pour livraison pendant les heures d'ouverture.
25. Les véhicules doivent être remis au même bureau à l'heure convenue précédemment. Pour les bureaux de type « aéroport », notre minibus de courtoisie transférera les clients vers l'aéroport le plus proche. Pour votre tranquillité d'esprit et en cas d'imprévus possibles, nous recommandons d'être dans notre bureau 3 heures avant le départ du vol.
26. Un numéro de vol retour valide sera requis au moment de la conclusion du contrat. Nous nous réservons le droit d'exiger la carte d'embarquement et de rejeter les réservations qui ne respectent pas ce point.

B. POLITIQUE DE COUVERTURE

1. Tous les tarifs incluent l'assurance CDW couvrant les dommages aux tiers avec une limite de responsabilité civile de 50 millions d'euros et les dommages au véhicule **loué, avec les exceptions détaillées aux points B.4, B.5, B.6, B.7 et B.8**, ainsi qu'une franchise de dommages selon le groupe et la catégorie du véhicule, indiqués au point A 17 du présent texte, et le tableau suivant :

GROUPE :	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	PANELS	GROUPE INDUSTRIEL	MOTOS
Franchise :	1 000 €	1 200 €	2 000 €	4 000 €	1 700 €	200€

Toute catégorie non expressément mentionnée sera affectée par les conditions du groupe auquel elle est incluse par ordre alphabétique.

2. En garantie contre d'éventuels dommages, un dépôt de garantie (ci-après pré-autorisation) est exigé sous forme d'un blocage sur la carte de crédit d'un montant équivalent à la franchise correspondant à la catégorie louée : 1000 € pour le Groupe 1, 1 200 € pour le Groupe 2, 1700 € pour les Groupes Industriels, 2000 € pour le Groupe 3, et 4000 € pour les Groupes Spéciaux. **Ce dépôt de garantie exclut les frais de gestion, de recouvrement ou autres frais non liés aux dommages au véhicule loué, ainsi que les dommages non soumis à l'excèsion.** Voir la section B du tableau résumé final.

3. En cas de remplacement du véhicule en raison d'une panne ou d'un accident, le client devra fournir une nouvelle préautorisation correspondant au nouveau véhicule livré.

4. **Dommages causés au dessous de la carrosserie, aux marchepieds, au toit, à l'habitacle intérieur, au capot, aux clés, à la serrure, au plateau, à l'antenne, à l'embrayage, ainsi que les dommages causés par la conduite sur des routes mal goudronnées ou non goudronnées, le ravitaillement avec un carburant incorrect, la perte ou les dommages aux éléments accessoires du véhicule (comme triangles, gilets, sièges enfants, etc.), à des pièces entières et à la propriété du locataire, ainsi que les coûts d'assistance routière, ne seront en aucun cas couverts par l'assurance CDW ni par la couverture supplémentaire souscrite.**

5. **Les dommages causés à l'embrayage ne seront en aucun cas couverts. Ces dommages seront considérés comme une conséquence directe de l'utilisation et de la conduite du véhicule pendant la durée du contrat, et seront donc la responsabilité exclusive du client.**

6. **Les dommages résultant d'un ravitaillement ou d'un manque de carburant incorrect sont totalement exclus et relèvent entièrement de la responsabilité du client. Le nettoyage du réservoir et les pannes qui en résultent, ainsi que l'assistance routière nécessaire.**

7. **L'assistance routière, les vitres et les roues ne sont pas incluses dans l'assurance CDW, mais peuvent être couvertes en souscrivant une couverture au moment du contrat.**

8. L'assurance CDW de base ne comprend l'assistance routière que lorsque la cause est une panne du véhicule non attribuable à l'utilisation par le client. Tous les autres cas sont soumis à la couverture contractée au moment de la conclusion du contrat.

9. Tout type de couverture proposé par ClickRent SL (ClickRelax, réduction de la franchise, roues et vitres, assistance routière) ne couvre pas les blessures corporelles subies par le locataire (PAI), ni les effets personnels laissés, entreposés ou transportés dans le véhicule.

10. Au moment de la formalisation du contrat de location, ClickRent propose la contractualisation des services complémentaires suivants de couverture supplémentaire (il s'agit d'un produit contractuel complémentaire à ClickRent et non d'un contrat d'assurance avec une compagnie d'assurance) :

- **Roues et fenêtres de couverture.** Elle retire ces éléments de la liste des exclusions de l'assurance CDW afin que tout dommage aux jantes, jantes et vitres soit couvert, sauf pour ceux résultant de la négligence, de la conduite imprudente ou d'une utilisation non autorisée.
- **Couverture de réduction de franchise.** Elle réduit la franchise des dommages à 0 € (sauf pour les groupes industriels où elle est réduite à 500 €) et réduit le montant de la préautorisation obligatoire à 350 € (**sauf pour les groupes spéciaux, où elle est réduite à 1 700 €, et les groupes industriels où la préautorisation et la franchise sont réduites à 500 €**)
- **Couverture d'assistance routière.** Ce service d'assistance routière propose un service téléphonique disponible 24h/24 que vous devez appeler au +34 971 73 06 96 en cas de besoin. L'assistance routière est garantie sous un maximum de 6 heures pour les raisons suivantes : crevaison, accident ou panne du véhicule dû à des pannes mécaniques.

Le service de véhicules de remplacement sur le territoire espagnol est soumis à la disponibilité.

En cas de besoin de mobilité (tant que le véhicule est hors service), un total de 45 km de taxi est prévu pour les passagers du véhicule vers l'un de nos bureaux ou un lieu de nuit. Le client peut demander un remboursement en présentant une facture complète pour le service, et il est essentiel que les informations suivantes apparaissent :

Data, heure, lieu de récupération, kilomètres parcourus, montant total et détails de facturation de l'entreprise fournissant le service. Tout reçu ne répondant pas à ces exigences ne sera pas accepté. Pour les reçus dépassant le kilomètre indiqué, un remboursement sera effectué de la partie proportionnelle du kilométrage indiqué.

La fourniture du véhicule de remplacement et du service de taxi est exclue de la couverture d'assistance routière, dans les cas où le produit « Passage frontalier » a été contracté hors d'Espagne. Dans une telle situation, le client sera responsable d'organiser sa propre mobilité au cas où la réparation sur place ne serait pas possible. De même, le non-contrat du produit « Passage frontalier » exclura totalement la couverture d'assistance routière, la mobilité et les coûts de réparation et de rapatriement du véhicule étant entièrement de la responsabilité du client.

L'assistance résultant d'actes négligents ou d'utilisation non autorisée du véhicule est expressément exclue, y compris, mais sans s'y limiter : la conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, la participation à des courses illégales ou toute autre utilisation du véhicule contraire aux dispositions légales en vigueur.

- **Cliquez sur Package Relax.** Sa contractualisation signifie l'activation des trois couvertures précédentes, ne payant que le prix « Roues et fenêtres » + « Réduction de franchise ». Une préautorisation obligatoire de 200 € sera demandée. Une préautorisation de 1 700 € est établie pour les catégories spéciales et une franchise de dommages de 500 € pour les véhicules du Groupe Industriel (X, X+, Y, Y+, Z), quelle que soit la couverture contractée

COUVERTURE	PRIX DE COUVERTURE						SPÉCIFICATIONS
	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	PANELS	GROUPE INDUSTRIEL	MOTOS	
COUVERTURE DES FENÊTRES ET DES ROUES	10€/jour					-	minimum 2 jours*
COUVERTURE ASSISTANCE ROUTIÈRE	PÉNINSULE : 42,90€ /contrat -- ÎLES BALEARIQUES 32,90€/contrat					-	-
COUVERTURE DE RÉDUCTION DE LA FRANCHISE	21€/jour	26€/jour	32€/jour	38€/jour	32€/jour	15€/jour	minimum 2 jours*
FORFAIT CLICKRELAX	31€/jour	36€/jour	42€/jour	48€/jour	42€/jour	25€/contrat	minimum 2 jours*

***Un minimum de 2 jours de contrat est établi pour la couverture des contrats délivrés dans les bureaux des aéroports et gares**

	GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		PANELS		GROUPE INDUSTRIEL		MOTOS	
COUVERTURE INCLUSE	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS
AUCUNE COUVERTURE	1 000 €	1 000 €	1 200 €	1 200 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	1 700 €	1 700 €	500€	200€
COUVERTURE DES FENÊTRES ET DES ROUES	1 000 €	1 000 €	1 200 €	1 200 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	1 700 €	1 700 €	-	-
COUVERTURE ASSISTANCE ROUTIÈRE	1 000 €	1 000 €	1 200 €	1 200 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	1 700 €	1 700 €	350€	200€
COUVERTURE DE RÉDUCTION DE LA FRANCHISE	350 €	0 €	350 €	0 €	350 €	0 €	1700 €	0 €	500 €	500 €	350€	0€
FORFAIT CLICKRELAX	200 €	0 €	200 €	0 €	200 €	0 €	1700 €	0 €	500 €	500 €	200€	0€

	PRÉ-AUTORISATIONS (DÉPÔTS) ET EXCÈS DE DOMMAGES DANS LES BUREAUX CÔTIERS ET DE PLAGE									
	GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		PANELS		MOTOS	
COUVERTURE INCLUSE	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS	PRÉ-AUTORISATION	EXCÈS DE DÉGÂTS
AUCUNE COUVERTURE	500 €	1 000 €	700 €	1 200 €	900 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	500€	200€
COUVERTURE DES FENÊTRES ET DES ROUES	500 €	1 000 €	700 €	1 200 €	900 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	-	-
COUVERTURE ASSISTANCE ROUTIÈRE	500€	1 000 €	700 €	1 200 €	900 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	350€	200€
COUVERTURE DE RÉDUCTION DE LA FRANCHISE	200 €	0 €	200 €	0 €	200 €	0 €	1 700 €	0 €	350€	0€
FORFAIT CLICKRELAX	200 €	0 €	200 €	0 €	0	0 €	1700 €	0 €	200€	0€

* Le bureau de la plage ou de la côte sera compris comme étant indiqué sur le site web en tant que tel, sans cette spécification, les conditions du premier tableau indiqué dans cette section s'appliqueront.

11. En cas de panne causée par la négligence du conducteur, la totalité de la réparation sera facturée, ainsi que les éléments non soumis à la franchise et décomposés aux points B.4, B.5, B.6, B.7 et B.8, qui peuvent être supérieurs au montant bloqué.
12. Toute couverture sera soumise au respect par le client des conditions énoncées dans le contrat de location. Cela inclut l'obligation de soumettre le rapport d'accident, ou à défaut, un rapport ou un rapport de police, dans un délai maximum de 48 heures suivant l'incident. Le non-respect de cette obligation entraînera l'exclusion automatique de la couverture contractée, laissant le client sans le droit de la fournir.
13. Les dommages causés par le client **non inclus** dans la couverture contractée seront facturés à la carte fournie selon le tableau des valeurs des pièces, des heures de travail et des temps de réparation publié **en www.clickrent.es/rate**, disponible en ANNEXE 3 de ce texte et précédemment montré au client.
14. **Toute couverture souscrite auprès d'intermédiaires n'implique pas la réduction de la franchise ni de toute couverture avec ClickRent, car il revient au client de demander à la société externe tout remboursement possible des dommages.**
15. Toute modification du véhicule non incluse dans le document **de prise en charge**, ainsi qu'un problème dans son fonctionnement, doit être signalée au personnel de ClickRent avant de quitter les installations ou le lieu de livraison.
16. Tout voyant d'alerte du véhicule qui s'allume pendant la période de location doit être immédiatement signalé au bureau ou au canal d'assistance routière convenu, et le locataire sera responsable de tout dommage causé par le non-respect de cette obligation.
17. Il est interdit d'effectuer toute modification ou réparation du véhicule loué sans le consentement expresse de ClickRent.
18. La protection contre le vol (TP) ne s'appliquera que lorsque le locataire remet le jeu de clés d'origine et le document original figurant sur le rapport de police de l'incident. Cela fait référence à la responsabilité du client pour l'ensemble du véhicule. La brisure de verre ou les dommages causés au véhicule par acte de vandalisme ou tentative de vol d'effets personnels à l'intérieur sont exclus.

C. COMPLÉMENTS ET ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES :

1. Objets supplémentaires contractables :

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES			
GROUPE	ARTICLE	PRIX	SPÉCIFICATIONS
CIRCULATION DES VÉHICULES	Trafic inter-îles	110€/contrat	Elle permet au locataire de voyager avec le véhicule entre les îles Baléares ainsi qu'entre les îles Canaries, où se trouve un bureau Clickrent, ramenant ainsi le véhicule au même siège où il a été récupéré. Elle n'exempte aucun paiement pour les dommages causés au véhicule et est indépendante de la couverture contractée. La circulation vers l'île de Formentera est totalement interdite.
	Franchissement des frontières	19,99 €/jour (max. 15 jours)	L'acquisition de ce produit vous permet de traverser UNIQUEMENT ET EXCLUSIVEMENT vers les pays inclus dans la liste suivante : Andorre, France, Portugal et Gibraltar. Les passages frontaliers vers des pays ne figurant pas sur cette liste ne sont pas autorisés. Franchir les frontières sans l'inclusion de ce produit entraînera une pénalité pour le client en cas d'« utilisation inappropriée ou non autorisée ». Des sanctions supplémentaires sont listées à la section D.2. de ces Conditions générales. Elle n'exempte aucun paiement pour les dommages causés au véhicule et est indépendante de la couverture contractée.
SIÈGES DE RETENUE POUR ENFANTS APPROUVÉS	Groupe 0+ siège enfant	10,95€/jour	(0-13 kg ; 0-15 mois)
	Siège enfant du groupe 1	10,95€/jour	(9-18 kg ; 9 mois-4 ans)
	Siège enfant du groupe 1 avec système Isofix	12,95€/jour	(9-18 kg ; 1-4 ans)
	Siège enfant du groupe 2	10,95€/jour	(15-25 kg ; 4-6 ans)
	Siège enfant de groupe 3	7,95€/jour	(22-36 kg ; 6-12 ans)
SUPPLÉMENTS CONDUCTEURS	Pilote additionnel	8,95€/jour	Jusqu'à 3 conducteurs supplémentaires peuvent être embauchés par contrat en plus du contrat principal.
	Pilote débutant	7,95€/jour	<25 ans et/ou < 4 ans de permis
	Pilote junior	15,95€/jour	<21 ans et/ou <2 ans de permis
	Pilote senior	7,95€/jour	>75 ans
BONUS MOTO	Casque moto supplémentaire	1€/jour	
	Écluse de moto	1€/jour	
EXTRAS VANS	Carreau à main	9,99€/jour	Sous réserve de disponibilité. Une consultation préalable avec le bureau de livraison/retour est requise
LIVRAISONS SPÉCIALES ET RETOURS	Prise en charge, aéroport	45€/service	Services pré-convenus et prépayés.
	Dépôt à l'aéroport	45€/service	
	Contravention de stationnement	jusqu'à 15€	Applicable uniquement aux services de prise en retrait à l'aéroport et indépendamment du paiement du service de livraison/dépôt à l'aéroport
	Transferts (dépose/dépose à l'hôtel ou à l'adresse demandée)	30 € / 45 € dans chaque trajet selon la distance	Sous réserve de disponibilité. Une consultation préalable avec le bureau de livraison/retour est requise
AUTRES BONUS	Parasol de plage	15€/parasol	Sous réserve de disponibilité. Une consultation préalable avec le bureau de livraison est requise
	Porte-clés de toit	10,00€/jour	Sous réserve de disponibilité. Une consultation préalable avec le bureau de livraison est requise
	Chaînes à neige	7,95€/jour	Sous réserve de disponibilité. Une consultation préalable avec le bureau de livraison est requise
	Service express.	40,00 €	Attention préférentielle au comptoir, sous réserve de disponibilité au bureau.

2. Surfrais horaires :

Tous les retraits et retours sont gratuits pendant les heures d'ouverture du bureau, qui peuvent varier au cours de l'année et sont déjà communiqués et affichés.

En dehors de ces horaires, les suppléments suivants s'appliquent, également convenus précédemment :

- Livraison nocturne du véhicule : 55€
- Retour de véhicule avec la nuit : 55€
- Les horaires d'ouverture du bureau sont mis à disposition du client sous forme mise à jour sur le site web [de www.clickrent.es](http://www.clickrent.es). Si vous avez des questions, nous vous recommandons d'appeler le +34 971 730 696 pour obtenir plus d'informations avant de réserver.

D. KILOMÉTRAGE ET AUTRES FRAIS

1. Politique de kilométrage :

- **Îles Baléares et Îles Canaries** : illimitées.
- **Péninsule ibérique** : inclus gratuitement 200 km par jour de location, avec un maximum par contrat de 1400 km. Les kilomètres dépassant le maximum autorisé ou contracté seront facturés au retour du véhicule. 0,50 € par kilomètre dépassé.
Le retour anticipé du véhicule ajustera le kilométrage en tenant compte du calcul de 200 km*jour de location (avec un maximum de 1400 kilomètres par contrat).
- Package kilométrage prolongé. 80€
L'achat du forfait Extended Mileage augmente la limite quotidienne jusqu'à 400 km, avec un contrat maximum de 2800 km. Ce produit doit être acheté au moment de la formalisation du contrat.

2. Autres accusations :

GROUPE	ARTICLE	PRIX	SPÉCIFICATIONS
NETTOYAGES	Nettoyage de l'utilisation normale des véhicules	inclus	
	Nettoyage spécial	150,00 €	Lorsque des nettoyages spéciaux sont nécessaires, provenant de taches qui ne peuvent pas être lavées avec un cycle de nettoyage normal et/ou peuvent nuire à l'utilisation immédiate du véhicule par le prochain utilisateur. Odeur de tabac ou présence de cendres, de sable, de poils d'animaux, de taches sur le tissu
	Nettoyage spécial des sièges pour enfants	50,00 €	Nettoyage des accessoires de retenue pour enfants approuvés
	Perte de documentation	20,00 €	En raison de la perte de la fiche technique, du certificat d'immatriculation, du certificat d'assurance ou de la carte de recharge de voiture électrique.
DOMMAGES, PANNES ET RÉPARATIONS	Perte ou casse des éléments de sécurité	90,00 €	gilets, triangle...
	Perte ou casse de sièges enfants.	Groupe 0+ (180 €), Groupe 1 (100 €), Groupe 2 (100 €), Groupe 3 (50 €)	
	Coût d'évaluation des dégâts	60,00 €	Coût unique
	Domages au véhicule non couverts par les couvertures incluses ou contractuelles	Annexe 4 de ce texte	
	Assistance routière découverte	Annexe 3 à ce texte	Les tarifs des déplacements dépendent de la distance entre le véhicule et le bureau de location ainsi que du type de réparation sur site requise
	Perte et casse des casques de moto / Saleté	150€/100€	
	Perte ou casse de la brouette	80€	
	Perte ou casse d'une balise lumineuse	80€	

PÉNALITÉ ET PÉNALITÉ	TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES		
	Abandon du véhicule	180,00 €	Cela n'inclut pas les coûts potentiels générés par la récupération.
	Mauvais usage ou utilisation non autorisée.	300,00 €	Conduite sans diligence raisonnable, conducteurs non autorisés par contrat, transport maritime du véhicule ou sortie des frontières nationales sans contrat des produits indiqués.
	Commission de gestion des amendes	50€/amende	Cela n'inclut pas le paiement de la pénalité. ClickRent se réserve le droit de réintégrer le paiement de l'amende en cas d'impossibilité d'identification pour des raisons indépendantes de la responsabilité de l'entreprise.
	Retour du véhicule au mauvais endroit	120,00 €	Cela n'inclut pas les coûts potentiels générés par la récupération.

Tous les locataires et/ou conducteurs supplémentaires seront solidairement responsables de toutes les obligations du contrat de location, ainsi que des conducteurs non autorisés par le contrat.

E. POLITIQUE DE CARBURANT

- Modalité complète-pleine : Les véhicules sont livrés avec un réservoir complètement plein, gratuitement et doivent être retournés dans le même état. En cas de carburant manquant lors du retour, le montant de ce carburant sera facturé au client, accompagné d'un frais de gestion et de ravitaillement : 35 €
- Modalité de retour rapide : Les véhicules sont livrés avec le réservoir complètement plein et le montant de ce montant est facturé au client lors de la formalisation du contrat de location, avec les frais de gestion et de ravitaillement de 35€. Au retour du véhicule et une fois le niveau de carburant vérifié selon le marqueur des huit huitièmes, la quantité correspondant au carburant non utilisé sera remboursée. Les frais de manutention et de ravitaillement sont non remboursables.
- Le contrat du produit commercial « Carburant prépayé » permettra au client de payer à l'avance le montant du réservoir et de pouvoir le retourner complètement vide sans payer les frais de ravitaillement. Le retour du véhicule avec le carburant ne génère aucun paiement. Le coût du réservoir sera indiqué par le tableau indiqué au point 6. de cette même section.
- Tout incident dans l'état du réservoir du véhicule lors de la livraison doit être signalé par le client avant de quitter les installations. Aucune demande ne sera admise par la suite.
- Les prix du carburant de ClickRent pour chaque catégorie sont publiés et mis à jour sur **www.clickrent.es/rate**. Ils n'incluent pas le prix des frais de ravitaillement. (Prix moyen/an*capacité du véhicule)
- Les prix du carburant en vigueur au moment de la récupération du véhicule s'appliqueront. ClickRent se réserve le droit de les modifier en fonction des fluctuations du marché pétrolier.

ECO, ECO+, E+A, I, EXI	90€
MOT, MOT1, ELE1, ELEI	21€
A, AA, HYBA, A+, AA+	100€
E, EE, K, KK, F, FF, HYBF	132€
C, SS+, X, X+, D, DD, B, BB, J, JJ, N, MM	126€
G, GG	136€
Q, QQ, W	158€
H, H+, HH, HH+, Y, Y+, Z, T, RR	164€
P, P1, P2, QQ+	189€

F. HORAIRES

- Pour toute demande de réservation et/ou interrogation concernant la livraison ou le retour du véhicule, elle doit se faire en appelant le +34 971 730 696 ou en accédant à **www.clickrent.es**
- Pour toute réservation en dehors des heures de bureau, il est essentiel de fournir le numéro de vol valide et de contacter la succursale à l'avance pour organiser la livraison à l'avance.
- La livraison du véhicule est garantie en cas de retard de vol tant que le véhicule n'atterrit pas plus d'une heure après l'heure de fermeture du bureau ou l'heure de réservation confirmée.

G. LIVRAISON ET RETOUR

- Dans tous nos bureaux, le client peut se rendre directement à nos locaux à l'heure prévue dans sa réservation, où le contrat sera officialisé et son véhicule sera livré. **Aux bureaux de l'aéroport, pour récupérer le véhicule, il n'est pas nécessaire d'attendre le minibus à l'aéroport, le client peut se rendre directement au bureau au moment de la réservation où la livraison du véhicule sera gérée et le processus de contrat finalisé.**
- Si vous avez des questions sur notre emplacement ou nos horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le +34 971 730 696.
- Le véhicule doit être retourné après la fin de la période de location dans les mêmes locaux qu'indiqué dans le contrat.
- **Aller simple.** Un supplément est établi pour toutes les déclarations dans les bureaux autres que ceux de recouvrement. C'est un service soumis à la disponibilité. Vous pouvez consulter les prix à l'annexe 2

H. ANNULATIONS, ABSENCES ET PROLONGATIONS

1. Les annulations envoyées par e-mail à bookings@clickrent.es au moins 24 heures avant l'heure de livraison prévue dans la réservation ne comporteront aucun frais de la part de ClickRent.
2. Les annulations avec moins de 24 heures de préavis entraîneront le paiement de 50 % de la valeur totale de la réservation par le client ou l'agence, sauf motif justifié documenté.
3. Après 3 heures à compter de l'heure de livraison prévue dans la réservation, sans que le client ait récupéré son véhicule, ClickRent déclarera la réservation comme non-présente et libérera le véhicule réservé. Les annulations reçues avec un délai inférieur à 2 heures seront également considérées comme un non-présentement.
4. Les absences et les annulations avec moins de 2 heures de préavis doivent payer 100 % du montant total payé pour couvrir les coûts d'exploitation et la perte de bénéfices.
5. **Toute prolongation d'une réservation en cours est soumise à une confirmation écrite de disponibilité et de prix par ClickRent.**
 - **Toutes les extensions seront effectuées avec le TGV ClickRent au moment où elles seront demandées.**
 - **Une demande préalable du client est requise 24 heures avant la fin du contrat**
 - **Cela nécessite la signature et le paiement du nouveau contrat dans les locaux de l'entreprise.**
 - **Pas plus de 3 prolongations par location ne seront autorisées.**
6. En cas d'annulation de la réservation à la demande du client, toute charge bancaire générée par cette opération sera répercutée par l'entreprise.
7. Les réservations contractées avec la spécification « NON REMBOURSABLE », « NON ANNULABLE » ne peuvent pas être modifiées ni entraîner un remboursement en cas d'annulation, quel que soit le moment de la demande.

I. SERVICE UTILISATEUR

1. Pour toute demande d'information ou modification des détails de votre réservation future ou en cours, vous pouvez la demander auprès de **bookings@clickrent.es**
2. Si vous souhaitez faire des suggestions sur l'amélioration de nos services ou formuler des réclamations, vous pouvez les adresser à **customercare@clickrent.es**
3. Si vous souhaitez exercer vos droits à la protection des données, vous pouvez envoyer une communication à **rgpd@grupoxtra.es**

SPÉCIFICATIONS ANNEXE 1 POUR LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES**A. LOYER ET PAIEMENT :**

1. Le client et titulaire de la réservation accepte de payer un loyer selon les tarifs en vigueur au moment de la réservation. Ainsi que pour répondre aux conditions suivantes :
 - Présenter un document d'identité valide et à jour
 - Fournir le numéro de contact
 - Payez le loyer
 - Pré-autoriser un dépôt sur une carte de crédit
2. Le client, détenteur des documents présentés, est la personne responsable du vélo inclus dans le contrat, ainsi que des autres personnes qui vont les utiliser.
3. Dans le cas des mineurs, une fois qu'ils ont un tuteur ou un tuteur, le titulaire de ce contrat déclare immédiatement qu'il ou elle est responsable du ou des mineurs.
4. Le client doit déposer un dépôt de 100 € lors de la récupération du vélo, qui sera effectué par pré-autorisation sur la carte de crédit au nom du titulaire de la réservation. La préautorisation sera débloquée une fois qu'il sera vérifié que le vélo est retourné en bon état.
5. En cas de retard de retour de plus d'une heure, le client doit payer un jour supplémentaire.

B. UTILISATION DU VÉLO :

1. Le client s'engage à utiliser le vélo de manière responsable et à respecter les lois applicables sur la circulation et la sécurité routière.
2. Le vélo doit être utilisé uniquement par le client et ne peut être transféré, sous-loué ou prêté à des tiers. Les tiers ne peuvent pas être transportés sur le vélo loué, sauf dans des sièges enfants pesant jusqu'à 20 kg. De plus, le client ne peut participer à aucun type de compétition sportive ou à des situations similaires sans autorisation préalable.
3. Il est recommandé au client de l'utiliser à proximité du bureau. Il sera entièrement responsable du client de retourner le vélo au bureau et à l'heure convenus, et de le retourner par d'autres moyens en cas d'impossibilité de retour pour quelque raison que ce soit (casse, fatigue, fermeture de la route, etc.).
4. Entretien et entretien :
 - Le client est responsable de maintenir le vélo en bon état et de l'utiliser correctement.
 - Le client accepte de retourner la moto dans le même état que celle de la réception, sauf pour une usure raisonnable due à une utilisation normale.
 - En cas de panne, de crevaison ou de dommages au vélo, les coûts de réparation indiqués dans la liste suivante seront appliqués :
 - Selle 50€
 - Roue 300€
 - Batterie 400€
 - Moteur : 500€
 - Système de transmission 150€
 - Freins à disque 150€
 - Casque 25€
 - Panier 20€

Les dommages qui ne figurent pas sur cette liste seront évalués et réclamés formellement au client.

5. En cas de perte ou de vol, le client doit payer une pénalité de 500 €, en cas de non-retour du vélo.
6. Responsabilité :

ClickRent n'est pas responsable des blessures, dommages, pertes ou vols subis par le client pendant la période de location.

Les clauses applicables à la location de véhicules dans le texte principal s'appliqueront aux questions non spécifiées dans cette annexe.

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

ANNEXE 2. PRIX ALLER SIMPLE - SERVICE ALLER-RETOUR DANS UN AUTRE BUREAU :

Services « aller simple » pour retourner le véhicule à un bureau autre que le lieu de retrait : **vérifier la disponibilité auprès du bureau de livraison** :

PÉNINSULE :

P I C K U P	DROP OFF																			
	ALICANTE	VALENCIA	MÁLAGA	MADRID	ASTURIAS	BARCELONA	SANTIAGO	BILBAO	SANTANDER	VALENCIA SOROLLA	MÁLAGA ZAMBRANO	MADRID CHAMARTIN	SANTS	SEVILLA SANTA JUSTA	GRANADA	GETAFE	GANDIA	CASTELLON	MADRID ATOCHA	ZARAGOZA
ALICANTE		120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	120 €	300 €	300 €
VALENCIA	120 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	120 €	300 €	300 €
MÁLAGA	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
MADRID	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €
ASTURIAS	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	120 €	120 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
BARCELONA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	120 €	120 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
SANTIAGO	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €
BILBAO	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
SANTANDER	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	300 €	120 €	120 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
VALENCIA SOROLLA	120 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	120 €	300 €	300 €
MÁLAGA ZAMBRANO	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
MADRID CHAMARTIN	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €
BARCELONA SANTS	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
SEVILLA SANTA JUSTA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
GRANADA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
GETAFE	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €
GANDIA	120 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €	300 €
CASTELLON	120 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €	300 €
MADRID ATOCHA	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		300 €
ZARAGOZA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	
VIGO	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
ALICANTE TERMINAL	90 €	120 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
A CORUÑA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
SEVILLA AEROPUERTO	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
BARCELONA PASSEO DE GRACIA	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	90 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €

Return of industrial groups (cargo vans) and electric vehicles to offices rather than where they were collected. €1500 per contract.

ÎLES BÉLÉARIQUES :

P I C K U P	DROP OFF									
	BALEARIC	PALMA DE MALLORCA	PLAYA DE PALMA	MAGALUF	CALA MILLOR	CALA MANDIA	CALA RATJADA	ALCUDIA	ALCUDIA PORT	PLAYA DE MURO
PALMA DE MALLORCA			75 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
PLAYA DE PALMA		75 €		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
MAGALUF		120 €	120 €		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
CALA MILLOR		120 €	120 €	120 €		75 €	75 €	120 €	120 €	120 €
CALA MANDIA		120 €	120 €	120 €	75 €		75 €	120 €	120 €	120 €
CALA RATJADA		120 €	120 €	120 €	75 €	75 €		120 €	120 €	120 €
ALCUDIA		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €		75 €	75 €
ALCUDIA PORT		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	75 €		75 €
PLAYA DE MURO		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	75 €	75 €	
CAN PICAFORT		120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	75 €	75 €	75 €

ÎLES CANARIES :

P I C K U P	DROP OFF			
	CANARY ISLANDS	TENERIFE SUR	TENERIFE NORTE	GRAN CANARIA
	TENERIFE SUR		120,00 €	300,00 €
	TENERIFE NORTE	120,00 €		300,00 €
	GRAN CANARIA	300,00 €	300,00 €	

Le retour de vélos ou motos électriques dans un autre bureau que celui où ils sont collectés n'est pas autorisé.
Retours de véhicules industriels (fourgons de fret) et électriques dans des bureaux autres que ceux de collecte : 1500€/ réservation

MATRICE DES DÉGÂTS DE L'ANNEXE 3 ET TARIFS : ASSISTANCE ROUTIÈRE NON COUVERTE

TAXES DE DÉGÂTS, PIÈCES ET PANNES : https://assets.clickrent.es/docs/Tabla_Danyos_2024.pdf

TARIFS DE REMORQUAGE :

Assistance demandée sur le territoire espagnol :

km	0-25	26-50	51-100	101-150	151-200	>200
Nombre de jour	96,00 €	132,00 €	216,00 €	288,00 €	444,00 €	80€ départ + 1,50€/km
Quantité nocturne	114,00 €	150,00 €	234,00 €	312,00 €	474,00 €	120€ départ + 2€/km
Réparation sur site	150€+ km selon le conseil					
Taxi	Petit budget					
Support téléphonique	30€					

Assistance demandée sur le territoire du Portugal, d'Andorre, de France ou de Gibraltar :

km	0-25	26-50	51-100	101-150	151-200	>200
Nombre de jour	198,00€	254,00€	366,00€	477,00 €	588,00 €	142€ départ + 3,00€/km
Quantité nocturne	248,00 €	326,00 €	482,00 €	638,00 €	794,00 €	170€ départ + 3,80€/km
Réparation sur site	150€+ km selon le conseil					
Taxi	Petit budget					
Support téléphonique	30€					

ANNEXE 4 VÉHICULES CONNECTÉS

1) Si vous avez loué un véhicule équipé d'un dispositif de connexion intégré ou d'un « véhicule connecté », cet addendum fait partie de votre contrat de location et intègre les conditions générales. La location volontaire d'un véhicule connecté implique l'acceptation à la fois de la connexion ainsi que de la transmission, de l'utilisation et du traitement des données personnelles, nous vous recommandons donc de lire attentivement son contenu car il vous intéresse.

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données, RGPD) et la Loi organique 3/2018 du 5 décembre, sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques (LOPDGDD), établissent le cadre juridique de référence qui établit le droit fondamental à la protection des données personnelles. En tant que locataire d'un véhicule connecté, nous vous fournissons ce Addendum afin de vous informer de l'impact spécifique sur la protection de vos données personnelles, compte tenu que l'article 8(1) de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et l'article 16(1) du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne établissent que toute personne a le droit à la protection des données d'un du personnel qui le concerne.

2) Le véhicule loué chez CLICK & RENT est amélioré par un appareil attaché à la batterie, avec une languette pour chaque borne, ce qui en fait un véhicule connecté afin d'offrir un service de meilleure qualité et plus sûr au client. L'appareil et la technologie associée collectent des informations sur les aspects techniques et la géolocalisation, qui seront utilisées et traitées par Click & Rent dans le but exclusif d'exécuter ce contrat, à la fois par eux-mêmes et transférées à des tiers pour le même usage, tels que le constructeur du véhicule, les prestataires de services tels que les camions remorqueurs, les compagnies d'assurance et d'autres. L'administration publique ainsi que les Forces et Corps de sécurité de l'État.

L'intégration d'un dispositif de connexion est motivée par le fait de tirer parti des avantages que la nouvelle technologie apporte au marché et a pour seul but d'offrir un service de meilleure qualité au client, plus sûr, plus simple et plus confortable pour l'utilisateur.

3) DÉFINITION DU VÉHICULE CONNECTÉ : Un véhicule connecté est un véhicule standard sur le marché auquel Click & Rent a attaché un dispositif de connexion attaché à la batterie qui permettra à Click & Rent de rester connecté télématiquement à lui en permanence et d'avoir sa position en temps réel, d'enregistrer des informations sur l'accéléromètre, la géolocalisation et la force G du véhicule, et faire des rapports sur les excès de vitesse, les dégâts et les accidents, le ravitaillement en carburant et l'inventaire.

4) Pendant que vous utilisez notre véhicule connecté en tant que locataire, nous traiterons et utiliserons les données obtenues comme vos données personnelles client, en pleine conformité avec la législation en vigueur et conformément aux conditions énoncées ici.

Vous devez savoir que certaines données peuvent être collectées même si le véhicule est éteint.

5) TABLEAU DESCRIPTIF DES DONNÉES/TECHNOLOGIES ET DE L'OBJECTIF.

Dispositif	Technologie	Objectif
Le dispositif Quelink	Système de géolocalisation GPS et capteur d'accéléromètre	- Maintenez les conditions de sécurité des véhicules. - Offrez un service de meilleure qualité en ajustant autonomement le kilométrage et le lecteur de carburant selon les détails. - Enregistrer les performances des véhicules. - Enregistrer les dégâts et les accidents survenus au véhicule. - Enregistrement de manipulation non autorisée du véhicule.

GB100MG fixé à la batterie du véhicule	à 3 axes	TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES Enregistrement d'usages non autorisés, tels que monter dans le véhicule, quitter le territoire autorisé, utiliser sur des routes non goudronnées. - Consignez les déconnexions non autorisées depuis le dispositif de localisation - Franchises de kilométrage record élevées.
--	----------	---

6) Les données collectées seront utilisées au moment de l'exécution du contrat puis conservées pour traitement pendant le temps nécessaire afin d'atteindre l'objectif souhaité avec chacune d'elles. Cependant, une fois le contrat résilié et celles qui étaient nécessaires ayant été utilisées, toutes les données collectées resteront en veille pendant les délais de prescription associés à chacun des problèmes possibles (civil, pénal, administratif ou tout autre régime juridique), sauf si elles ont été transférées suite au dépôt d'une réclamation, action ou réclamation légale à la fois d'office et à la demande d'une partie.

7) Il vous est absolument interdit d'utiliser, d'utiliser, de collecter ou de consulter toute donnée qu'un client précédent a recueillie dans le véhicule.